

## AG de l'UNSS – 1<sup>er</sup> juin 2018

### Intervention sur le budget prévisionnel – Nathalie FRANCOIS, SNEP-FSU

Le budget augmente de près de 600 000€, soit + 1,83%. Mais la répartition de ce budget entre les recettes propres et les subventions a considérablement évolué. Si les recettes propres représentaient 54% du budget en 2017, elles atteignent maintenant 57%. L'apport des licences, c'est-à-dire celui des familles et des AS, car de nombreux établissements aident leurs AS, connaît une hausse de 4 % et en volume cela représente pas moins de 456 000 €, soit les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation du budget.

Nous ne pouvons cautionner une telle architecture et nous contestons encore plus qu'aucune modification n'ait été envisagée pour le budget qui va être soumis à l'AG. Doit-on en conclure que l'avis de certains administrateurs ne saurait être entendu pour infléchir, au moins partiellement, certaines orientations budgétaires ?

Le fonctionnement démocratique et la gouvernance de notre association est en peine !

Nous n'irons pas dans le détail de chaque ligne budgétaire. Nous commenterons les plus remarquables à nos yeux et renouvèlerons les critiques que nous avons faites lors du CA d'avril dernier.

Une remarque avant de poursuivre. Nous approuvons la décision budgétaire concernant les salaires et évolutions de carrière des personnels de droit privé. Nos remarques contre ce budget ne concernent pas cette partie.

A propos des recettes

Celle du Ministère de l'EN (3,8 M €) connaît une augmentation de 125 000€. Votre présentation annonce une augmentation de 225 000€, pouvez-vous nous expliquer ? Car pour notre part nous ne constatons qu'une augmentation de 125 000€.

Vous avez probablement oublié de compter la subvention de 100 000€ qui étaient attribuée au titre de l'Année du Sport de l'Ecole à l'Université (ASEU). Elle venait déjà du ministère de l'EN donc il faut l'intégrer. D'ailleurs au CA du mois d'avril, vous avez bien annoncé une augmentation de 125 000€ et pas 225 000€.

Reprenons sur la subvention du MEN.

Désormais, et c'était le souhait du ministère, la subvention est globalisée puisqu'elle intègre celle des salaires des Fonctionnaires Détachés (FD). Nous dénonçons cette décision qui prend le chemin inverse de la transparence.

Cette globalisation fait courir le risque de compenser l'insuffisance de la dotation pour les salaires des FD par d'autres chapitres, notamment celui consacré à l'animation et rencontres sportives auquel nous sommes particulièrement attentifs.

Si nous nous fions aux prévisions de l'UNSS pour cette ligne (1 030 000€, mais pour nous ce serait plutôt 1 056 000 €) il restera donc de cette subvention 2 770 000 € pour toutes les autres charges budgétées soit + 55 000€/à 2017 (et peut-être même seulement un peu moins de 30 000 € si notre estimation s'avérait fondée).

Au bas mot et hors des salaires des cadres, le MEN accorderait donc 2,4€/ licencié.... C'est quasiment la même chose que ce nous avons depuis plus de 20 ans (la subvention est restée très longtemps aux alentours de 2M€ pour augmenter depuis 2013)

Nous faisons donc une 1ère proposition, pour faire des économies : réintégrer les DNA au sein de l'éducation nationale. Pour mémoire, la réintégration des DSD et DSR a permis à l'UNSS de faire des économies importantes au travers des cotisations sociales.

Les subventions des collectivités accusent une baisse de 840 000 €. Nous le craignons malheureusement depuis quelques temps. Mais il est vrai qu'elles-mêmes subissent une baisse de dotations de l'Etat. Comment dans ces conditions pourraient-elles continuer à soutenir aussi fortement le sport scolaire quand elles ont déjà d'autres charges non compensées ?

Le budget « communication et promotion » apparaît en baisse de 42 000 €, mais c'est l'effet de la suppression de la subvention année du sport (ASEU et AOEU des 2 dernières années) qui s'élevait à 100 000 €. Il est d'ailleurs à noter que cette année, alors que le MEN engage les établissements dans le projet « génération 2024 », plus aucune subvention n'est attribuée !!!

Engagez-vous, on ne vous donnera rien, quel message volontariste !

Pendant ce temps La ligne « communication » à elle seule connaît une hausse de 58 000 € dont 4000€ ont été utilisés pour la vidéo de William Soleil que nous avons fortement dénoncée. Nous invitons d'ailleurs les membres de l'AG qui n'en auraient pas eu connaissance à lire notre intervention à ce sujet lors du CA de décembre 2017 (en ligne sur notre site).

Le chapitre fonctionnement prévoit une hausse de 60 000 €

Il se décompose en 2 grands sous chapitres :

AG de l'UNSS – 1<sup>er</sup> juin 2018 - intervention du SNEP-FSU sur le Budget prévisionnel 2018

Le fonctionnement général qui connaît une augmentation de 17 000 €.

Le fonctionnement de la DN qui augmente de 178 000 €. Mais il faut souligner que dans les budgets précédents, comme l'a bien expliqué Madame DECRENISSE tout à l'heure, la ligne frais de colloques et séminaires n'existait pas et était intégrée dans la ligne instances du tableau général « fonctionnement » (p8). Nous vous remercions d'ailleurs d'avoir répondu à notre demande en la créant. Nous pouvons ainsi mesurer que ces frais n'évoluent que d'un peu plus de 6 000 €, ce qui, sur le budget global, n'est vraiment pas important.

Le chapitre Animation et compétition

Il est en hausse de 327 000 €

3 lignes à remarquer dans ce chapitre :

- Le fonds de solidarité : Il augmente de 10.000€. Je voudrais commencer par préciser que vous nous avez prêté des propos ou des intentions, dans votre présentation, que nous n'avons pas. Le SNEP-FSU ne souhaite pas que le fonds de solidarité augmente. Pour nous ce fonds de solidarité n'est pas une solution pérenne car il ne permet pas de résoudre les difficultés financières des AS. Pour être caricatural, l'aide accordée par le fonds de solidarité permet aux AS en difficulté de rester dans le système même qui les met en difficulté. C'est donner d'une main ce qui a été pris de l'autre au travers des contrats licences dont le coût est parfois intenable notamment pour les AS de LP. Certes le fonds de solidarité a été inscrit dans le PNDSS, que nous avons par ailleurs voté, mais il doit rester à 50 000€ comme au départ.

- Les compétitions internationales affichent + 65 000 €. Une fois encore, cette ligne augmente alors qu'elle ne concerne que très peu de jeunes, vous nous avez dit tout à l'heure qu'ils étaient 3000 concernés, mais ils n'étaient pas 3000 à courir, seuls 250 à 400 sont compétiteurs. L'excellence sportive n'est pas l'apanage du très haut niveau, chaque licencié, à son niveau, doit pouvoir la viser et l'atteindre. S'il s'agit vraiment de faire rencontrer des équipes d'AS avec des AS d'autres pays pour qu'elles « rencontrent le monde », alors nous sommes d'accord. Mais nous ne le sommes pas si les rencontres en restent aux compétitions réservées aux seuls élèves de haut niveau.

- Les manifestations promotionnelles (dont JNSS, Lycéenne, Semaine et journée Olympique) sont en augmentation de 90 000 €. Ce sont des journées qui permettent aux AS de faire venir des jeunes qui se licencient par la suite ... ou pas. Elles apportent de grandes satisfactions comme nous l'avons tous souligné ici. Mais ce sont également des événements qui sont l'occasion de faire la « comm » de l'UNSS. Nous avons bien entendu au CA que les budgets transports d'élèves ne pouvaient être intégrés dans le chapitre « communication » mais nous voulons savoir ce qu'il en est

des déplacements des « ambassadeurs » ou de l'intervention d'animateurs extérieurs à la structure ?  
Pouvez-vous nous dire sur quelles lignes budgétaires ces frais apparaissent ?

Après ce tour d'horizon, nous en venons aux faits proprement dits.

Les AS, dont personne ne peut ignorer que nombre d'entre elles jonglent avec des budgets contraints, ne pourront assumer l'augmentation brutale de 10% des licences à moins de réduire considérablement la « voilure ». Et de cela il n'est pas question.

Nous refusons qu'elles soient « assignées à résidence ».

Pour mémoire les augmentations, quand elles étaient proposées, s'élevaient à 2,5%. Il me semble que la dernière augmentation remonte à 2013, d'autre part les augmentations n'avaient pas lieu tous les ans.

Vous avez souligné une hausse d'activité des AS, observée notamment au travers de la ligne des recettes « apport des AS ». N'est-ce pas parce qu'elles avaient eu du « souffle » ? Je pense aux AS des collèges REP+ et des LP de l'éducation prioritaire qui certes, n'ont pas forcément vu leurs effectifs augmenter, mais qui ont peut-être proposé davantage d'activités et de rencontres à leurs élèves.

Non seulement vous refusez notre demande d'aide vers les AS de LP (rappel : abaissement du paramètre de calcul de 18 à 16 pour le contrat licences, coût estimé l'an dernier à 82 000 €) mais vous mettez toutes les AS face à une difficulté encore plus grande.

Les familles et les AS apporteront 3 fois plus au fonctionnement de l'UNSS que le MEN.

Vous avez précisé que tout le monde devait faire des efforts, mais en l'occurrence tout le monde ne fait pas les mêmes. Les usagers ne peuvent pas être les seuls à faire des efforts quand l'Etat n'en fait pas autant. Ce n'est pas la conception du service public du sport scolaire que nous avons.

**RESULTAT DU VOTE** (parmi les absents : les élèves (2 sièges), la FCPE (1 siège), le SNPDEN-UNSA (1 siège), les collectivités (2 sièges))

*A noter que le SNEP-FSU a demandé un vote à bulletin secret ce qui a été refusé par le représentant du ministre. Après une suspension de séance, les 15 élu-es des AS ont quitté la salle pour protester contre le refus du vote à bulletin secret. Ils n'ont donc pas pris part au vote.*

39 VOTANTS

**BUDGET PREVISIONNEL 2018**

**Adopté** : 33 POUR (dont le Se-UNSA et la PEEP) - 1ABSTENTION (FCPE) - 5 CONTRE (5 SNEP-FSU)

**REPONSES OBTENUES EN SEANCE**

**DU REPRESENTANT DU MINISTRE**

*Subvention du MEN : il faut augmenter les ressources de l'UNSS dans une logique d'effort partagé. Le MEN a augmenté sa subvention, c'est un vrai choix car le MEN a la même enveloppe pour aider ses associations, il a donc pris ailleurs pour augmenter celle de l'UNSS.*

*Augmentation de 10% : il n'y a pas de lien mécanique entre l'augmentation du contrat et celle du montant de l'adhésion. L'impact de l'augmentation sera suivi.*

**DU DIRECTEUR NATIONAL UNSS**

*Augmentation de 10% : Il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2012. Il faut stabiliser les recettes et compenser cette non-augmentation. L'augmentation est faible, pour les adhésions élèves cela pourra être de 0,5€ à 1€ supplémentaire, c'est peu. La Cour des comptes recommande d'augmenter les ressources propres.*

*L'affiliation ne change pas.*

*La licence individuelle passe à 15,62€ et la licence individuelle (du contrat accompagné) passe à 20,79€. 140 AS sont en contrat accompagné.*

*Aide aux AS rurales : 3% des crédits d'animation arrivant dans les services régionaux seront fléchés sur l'aide aux AS rurales*

*Manifestations promotionnelles et « comm » : les déplacements des ambassadeurs et le recours à des intervenants extérieurs sont dans la ligne « communication ».*